

Préparation à la Profession de foi 2016-2017

Paroisse Sainte Anne en Pays de Janzé

Le fonctionnement :

Les jeunes s'inscrivent en catéchèse de deux manières :

- *Soit en approfondissement de la foi (option Profession de foi) au collège Saint Joseph de Janzé pour les enfants qui y sont scolarisés.*
- *Soit à la paroisse (pour les enfants scolarisés dans l'enseignement public et les enfants des établissements catholiques désirant faire la préparation avec la paroisse).*

Les temps de catéchèse en équipe (au collège ou à la paroisse) sont le parcours normal de catéchisation des jeunes.

Ils s'organisent autour de quatre temps forts organisés par la paroisse. Nous vous invitons vivement, dans la mesure du possible, à permettre à votre enfant de vivre ces temps.

Nous vous laissons choisir la célébration de la Profession de foi : Janzé ou ? (voir ci-dessous). Nous vous remercions de nous prévenir au plus tard la semaine avant la célébration. Il sera éventuellement possible de choisir la célébration à Retiers ou à La-Guerche-de-Bretagne.

Les dates :

- *Temps fort 1*, le dimanche 11 décembre 2016 de 10h30 à 17h00
- *Temps fort 2*, le dimanche 5 février 2016 de 10h00 à 17h00
- *Temps fort 3*, le dimanche 2 avril 2016 de 10h00 à 17h00
- **Profession de foi à Janzé le jeudi 25 mai 2016 à 11h00**
- **Profession de foi à Corps-Nuds le dimanche 28 mai 2016 à 11h00**
- *Temps fort 4* - TIM, à Saint Malo les 20 et 21 mai 2016.

Frais d'inscription :

Les frais d'inscription pour les temps forts (y compris TIM -56 €, dont 6 € financés par la Paroisse et le Collège St. Joseph) et la célébration sont de 60€. Le chèque est à l'ordre de la Paroisse Sainte Anne en Pays de Janzé. Il est possible de payer en 3 fois (3 chèques de 20€ encaissés sur 3 trimestres).